

---

## Jean Luc Graven : «L'animation, c'est créer le cadre de l'émancipation»

Animateur - Cause commune

Imprimer la page

Après avoir arpenté les quartiers de Grenoble comme chargé de mission puis délégué départemental du Secours catholique de l'Isère, Jean-Luc Graven développe au début des années 2000 une approche tournée vers le terrain et la mobilisation des habitants qui tranche avec les logiques caritatives et assistancielles qui prévalaient alors. En se positionnant au cœur de l'espace urbain, en contact permanent avec les gens, [l'équipe de Cause commune a, pendant plus de dix ans, favorisé la création de collectifs citoyens dans cinq quartiers de la ville \(lire la fiche Apriles\)](#). Une belle histoire mise en lumière dans un ouvrage paru en 2008\*. Le Secours catholique souhaite aujourd'hui généraliser la démarche. Apriles revient avec son promoteur sur la démarche et ses prolongements. Entretien.

---

### **Apriles : Cause commune...De quoi s'agit-il exactement ?**

**Jean-Luc Graven:** C'est une expérimentation menée sur 5 quartiers de Grenoble et sa région par le Secours catholique. Débutée en 2001, elle part du constat qu'on ne peut pas transformer une situation sociale si on ne rend pas les personnes qui la vivent, actrices de cette transformation. Avec une équipe de quatre animateurs, nous avons travaillé avec les habitants afin qu'ils prennent conscience de leur capacité à transformer leurs conditions de vie. En prenant appuis sur différentes approches – développement social, développement communautaire, participation – nous avons touché plusieurs problématiques : logement, équipement urbain, résolution de conflits entre habitants etc. L'équipe n'a jamais rien développé de sa propre initiative, se positionnant au cœur de l'espace public, dans un rôle d'incitation et d'accompagnement auprès de collectifs citoyens.

### **Apriles: Où en est-on de l'expérimentation aujourd'hui ?**

**Jean-Luc Graven:** Conformément à notre démarche initiale qui prévoyait dès l'origine un retrait progressif de nos équipes dans une perspective d'autonomisation des acteurs, nous avons quitté le terrain lorsque le relais a été pris par des associations locales. En 2001, lorsque nous avons commencé, la fleur aux dents, nous tablions sur une action de quelques années seulement. Le processus lancé suite à notre impulsion aura finalement duré plus de 10 ans...

### **Apriles: Vous avez des clés de compréhension du phénomène ?**

**Jean-Luc Graven:** La visée de Cause commune a toujours été la création des conditions favorables à l'émancipation. C'est ce que j'appelle moi, l'animation. Emancipation des habitants au regard de la résolution des problématiques qui leur sont propres, mais aussi par rapport à nous, notre présence et notre action. Il y a là quelque chose d'un peu contradictoire. C'est une recherche délicate et permanente d'équilibre qui ressemble à la marche. Chaque pas est une nouvelle mise en déséquilibre du corps, mais elle nous permet finalement d'avancer. C'est une loi de la vie. Cela dit, aujourd'hui, les résultats sont là : dans la quasi-totalité des quartiers que nous avons investis, des associations se sont créées. Elles sont forces de proposition, elles montent des projets de développement et se posent en interlocuteurs incontournables des pouvoirs publics.

### **Apriles: Une victoire...Le pari n'était pourtant pas gagné d'avance. Comment avez-vous réussi à obtenir le mandat de votre institution pour mener à bien cette expérimentation ?**

**Jean-Luc Graven:** Je travaille pour le Secours catholique depuis très longtemps. C'est un gros paquebot, mais on a toujours une marge de manœuvre, notamment grâce aux bénévoles qui créent beaucoup de choses et qui continuent à avoir une place importante. Ce ne sont pas les 1000 salariés qui font la pluie et le beau temps. Les orientations politiques sont par ailleurs assez claires : s'associer avec les plus pauvres d'entre nous pour construire une société plus juste et fraternelle. Cette convergence de dynamisme et de volonté politique crée le cadre de l'innovation et autorise d'importantes marges de manœuvre. En expliquant la démarche, j'ai obtenu le budget qui a permis de constituer et pérenniser l'équipe d'animateurs. Notre expérience est restée locale, presque marginale au regard de toutes les actions portées par le réseau caritas mais elle n'a, pour le coup, jamais été marginalisée. Elle est modeste mais elle touche des choses justes...

### **Apriles : Avec cette reconnaissance institutionnelle, l'expérience Cause commune est donc vouée à se développer ailleurs ?**

**Jean-Luc Graven :** Depuis janvier 2012, le Secours catholique nous a en effet confié une mission de

---

recherche et d'expérimentation transformant ainsi notre équipe en ressource pour tous les acteurs de terrain de l'association. Il ne s'agit pas de la création d'un service isolé observant les choses dans son coin, mais plutôt de l'animation d'un réseau d'acteurs innovants. Un laboratoire ouvert qui, en observant les différentes expériences et en les confrontant les unes aux autres, de sortes qu'elles s'enrichissent mutuellement, a pour but de dégager des façons de faire, voire une méthodologie, prompte à favoriser l'implication des personnes en situation de pauvreté. Il s'agit en fait d'essayer de répondre à cette question : Comment pouvons-nous changer dans nos pratiques afin d'augmenter le pouvoir d'agir de l'autre ?

**Propos recueillis par Sébastien Poulet-Goffard**

\* Jean-Luc GRAVEN, « [Pédagogie du développement social : Faire cause commune](#) », éditions Chronique Sociale, 2008.